



0906622501

DATE DEPOT : 2009-07-31

NUMERO DE DEPOT : 66225

N° GESTION : 2000B15974

N° SIREN : 414542324

DENOMINATION : EASTER-EGGS

ADRESSE : 44-46S RUE DE L OUEST 75014 PARIS

DATE D'ACTE : 2009/06/26

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE MIXTE

NATURE D'ACTE : AUGMENTATION DE CAPITAL

MODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)

PH de 26.6.09
AJ MS

Easter-eggs

Société à responsabilité limitée au capital de 30 000 €

Siège social : 44-46, rue de l'Ouest 75 014 Paris

Paris RCS paris B 414 542 324

00R 15974

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 26 JUIN 2009

L'an deux mille neuf, le vendredi 26 juin à midi, les associés se sont réunis à Paris en assemblée générale mixte sur convocation de la gérance.

Sont présents :

06 de 26.6.09

- L'association Easter-eggs.org, représentée par M. Christophe Benz dûment mandaté, Propriétaire de 499 parts

Sont absents :

- RAVIART Emmanuel, 2 rue Alphonse Daudet 92 320 Châtillon Propriétaire de 1 part

Total des parts présentes : 499 parts sur les 500 parts composant le capital social. Greffe du Tribunal de Commerce de Paris

I M R

31 JUL. 2009

Pierre-Yves Dillard préside la séance en qualité de gérant.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gérance,
- Les comptes consolidés de l'exercice 2008
- Le texte des résolutions proposées.

N° DE DÉPOT 66225

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, ce dont l'assemblée lui donne acte à l'unanimité.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Présentation des comptes et lecture du rapport de gestion pour l'exercice 2008
- Affectation du résultat 2008
- Nomination du gérant

Le président donne ensuite lecture du rapport de gestion et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Gérant Pierre-Yves Dillard, approuve les comptes sociaux dudit exercice, ainsi que toutes les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans le rapport de gestion.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2008 et approuvés par la présente Assemblée se soldent par un bénéfice de 41 899 euros affectés comme suit : augmentation du capital de 12 000 €, pour le porter de 30 000 à 42 000 €, affectation de 1 200 € à la réserve légale pour la porter de 3 000 à 4 200 € et affectation du solde de 28 899 € au compte report à nouveau qui est porté de 50 088 € à 78 987 €.

	Capital social	Réserve légale	Report à nouveau	Capitaux propres
Avant affectation	30 000	3 000	50 088	83 088
Montant affecté	12 000	1 200	28 899	41 899
Après affectation	42 000	4 200	78 987	124 988

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

PH
CB